



Metz, le 10 février 2014

Lettre ouverte

Les représentants du personnel de la Direccte de Lorraine

à

Monsieur le Préfet de la Région Lorraine
Préfet de la Moselle

Objet : projet de déménagement de l'UT Moselle

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons de vous interpeller à nouveau au sujet du projet de déménagement de l'Unité territoriale mosellane de la Direccte (UT Moselle). Nous vous rappelons que celle-ci est installée depuis 1985 dans le quartier du Sablon, 32 avenue André Malraux à Metz, en tant que Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP), devenue unité territoriale de la Direccte en 2010. L'un des arguments invoqués à l'époque pour justifier cette implantation était la proximité des gares SNCF et routière, avantage conséquent tant pour les agents que pour les nombreux usagers qui fréquentent les services.

Or, depuis plus de deux ans, cette implantation est remise en cause sous prétexte de « rationalisation » des services de l'Etat. Notre hiérarchie nous a d'abord annoncé que nous devrions quitter les locaux actuels pour rejoindre la Cité Administrative de Metz, avant d'envisager diverses autres hypothèses (ancienne gare impériale, caserne de Lattre de Tassigny), pour en revenir finalement à la Cité Administrative !

La majorité des agents travaillant actuellement avenue André Malraux s'opposent à ce déménagement forcé, qui n'apparaît motivé que par des raisons financières. Une telle situation est sans précédent dans nos services, puisque notre hiérarchie prenait jusque-là en compte, lors des opérations de relogement, l'amélioration de l'accueil du public et des conditions de travail des agents (hall d'entrée spacieux et accessible aux handicapés, bureaux plus vastes, places de parking en nombre raisonnable, etc). Vous nous aviez d'ailleurs garanti, lors de votre rencontre avec notre intersyndicale, le 10 décembre 2012, qu'aucun déménagement ne se ferait sans amélioration des conditions de travail des agents. De toute évidence, ces préoccupations sont totalement absentes du projet actuel !

Nous constatons d'ailleurs que plusieurs agents de nos services éprouvent de vives inquiétudes en lien avec ce projet, inquiétudes aggravées par l'augmentation de la charge de travail et les autres changements qui nous sont imposés par le Ministère : déstabilisation du système d'inspection du travail à propos de laquelle le Ministre lui-même parle d'une période de transition qui devrait durer « une dizaine d'années », mise en place d'un « observatoire des renseignements » dont personne ne voit l'utilité, hormis quelques technocrates atteints de quantophrénie malade, développement hypertrophique des applicatifs informatiques et des remontées statistiques... Comme à son habitude, notre hiérarchie s'efforce de minimiser les souffrances qui en résultent pour les agents, tout en prônant à l'extérieur le dialogue social et la prévention des risques psychosociaux !

De surcroît, nous venons d'apprendre que les locaux que nous devrions libérer d'ici la fin 2014 sont d'ores et déjà pré-affectés à l'INSEE pour une durée plus ou moins déterminée. Quel intérêt y aurait-il, dans ces conditions, à nous faire déménager, puisque le loyer et les travaux nécessaires à ces nouvelles implantations resteraient, en tout état de cause, à la charge du contribuable ? Et même payés deux fois pour l'INSEE : déménagement et coûts d'installation avenue Malraux puis plus tard ailleurs. Autant installer l'INSEE début 2015 à la cité administrative plutôt que de procéder par jeu de pousse-pousse ! Nous avons passé l'âge...

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de vous opposer fermement à ce projet de déménagement.

Dans l'attente de vous lire à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc RAUCY

au nom de l'intersyndicale de la Direccte de Lorraine